

---

***L'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur le comportement des entreprises Algériennes***

***Par : Hind Merad Boudia  
Doctorante  
Université de Tlemcen***

**Résumé :** l'objet de la présente étude est d'évaluer l'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur les pratiques des entreprises Algériennes. De nombreux économistes ont tenté d'expliquer le retard économique des pays en développement. En effet, d'abord, nous avons tenté d'expliquer la diversité des trajectoires des pays en transition tels que les PECO en s'appuyant sur le courant institutionnaliste, qui nous a permis d'analyser quels sont les facteurs d'échec ou de réussite d'un quelconque changement institutionnel. Puis, nous avons passé en revue les tentatives de l'Etat Algérien d'instaurer une économie de marché mais aussi à promouvoir l'entrepreneuriat privé, pour en finir avec une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbes qui consistait à réaliser des entretiens avec des cadres dirigeants de 7 entreprises spécialisées dans l'import-export.

Les résultats obtenus révèlent que l'environnement institutionnel algérien dans lequel opèrent ces entreprises est défavorable nuisant ainsi au développement de l'initiative privée et à la diversification de notre économie et ce en faveur du développement des pratiques informelles, illégales.

Mots clés : changement institutionnel, diversité des trajectoires, pratiques informelles et illégales, diversification de l'économie, initiative privée.

Classification JEL: P31, E26, L26, P20

**Abstract:** The purpose of this study is to evaluate the impact of institutional change within a framework of transition practices of Algerian companies. Many economists have attempted to explain the economic backwardness of developing countries. Indeed, first, we tried to explain the diversity of trajectories of transition countries such as CEE building on the institutionalist school, which allowed us to analyze what are the factors of failure or success of any institutional change. Then we discussed the attempts of the Algerian State to establish a market economy, and also to promote private entrepreneurship; to finish with a field investigation of the region of Sidi Bel Abbes who was to conduct interviews with senior executives of 7 companies specialized in import-export.

The results obtained reveal that the institutional environment which our companies operate is unfavorable thus harming the development of private initiative and the diversification of our economy in favor for the development of informal practices.

Keywords: institutional change, diversity of trajectories, informal practices, diversification of economy, private initiative

**Introduction :**

Le sous développement a longtemps été considéré par les économistes comme le plus grand mal possible de chaque Etat. Suite à la crise de 1929 surnommé « le jeudi noir », et plus précisément après les années de guerre, tous les pays désiraient minimiser l'ampleur de ce phénomène qui ne faisait que s'amplifier de plus en plus en les enfermant dans un cercle vicieux. Pour cela, ils ont eu recours à un ensemble de stratégies proposées par l'économie de développement des années quarante et cinquante pour rattraper les pays les plus avancés ,mais ce processus rencontre ses propres limites, et génère des résultats indésirables tels qu'une diminution continue de la croissance, l'effondrement des régimes socialistes qui étaient prédominants pendant un bon moment, ce qui laisse le champ libre à une analyse, ou en d'autres termes une science appelée « *économie de transition* », une sous branche de la nouvelle économie de développement des années quatre vingt dix qui se base sur les mécanismes du marché et de la libre concurrence. Néanmoins, l'étude des économies socialistes et postsocialistes est d'un grand intérêt pour la réflexion économique en général. Elle nous permet de comprendre pourquoi et comment des pays ont pu réussir leur intégration et sont dans la liste des pays développés, alors que d'autres trouvent toujours des difficultés et sont encore en marge, bloqué dans une impasse et n'arrivent toujours pas à transiter vers une économie de marché fonctionnelle ?Diverses approches ont procédé à l'analyse du processus du changement institutionnel dans un cadre de transition d'un système vers un autre, en allant de ceux des néolibéraux, schumpétérienne, régulationnistes pour en finir avec les institutionnalistes. Les experts néolibéraux proposent un ensemble de mesures appelées « la sainte trinité » au sens de Bernard Chavance, 2006 qui englobe « *privatisation, stabilisation, et libéralisation* » et qui constitue le Consensus de Washington mis en œuvre par les institutions financières internationales (IFI). Selon eux, pour qu'un pays puisse transiter vers une économie de marché, il doit à tout prix et le plus vite possible procéder à la mise en œuvre de ces politiques à travers une thérapie de choc, et tout en recourant au mimétisme institutionnel (*Violeta Bajenaru 2008, p8*) ou capitalisme clé en main, considéré comme capitalisme de marché parfait, (*Andreff Wladimir, 2003 ; p62*) qui a pour objectif d'importer les institutions ayant donné de meilleurs résultats dans les pays développés et les transposer sur leur pays puisqu'ils n'étaient pas apte à mettre en place de nouvelles institutions qui pouvaient correspondre à leur environnement, économie, population.

Malheureusement, les résultats obtenus suite à l'application des préconisations des partisans de l'approche néolibérale de transition ont surpris les réformateurs. Au lieu d'avoir une économie de marché prospère, une nouvelle économie s'est propagée appelé « économie de banditisme » (*Joseph Stiglitz, 2002*), caractérisée par l'émergence de nouvelles pratiques entrepreneuriales informelles, voire même illégales qui se sont accentuées pour diminuer à titre d'exemple les couts de transaction. (Section 1)

Suite à ces faits, une nouvelle approche qui part des faiblesses du mainstream néoclassique a vu le jour, elle se nomme « la transition instituée ». Cette discipline

place les institutions définit comme « *les règles du jeu formelles et informelles* » (D. North ; 1990, p3) au cœur de ses analyses pour comprendre l'échec du processus de transition et la diversité des trajectoires empruntés par les pays en transition. En effet, des auteurs renommés comme G. Kolodko, G. Rolond, Eggertson, Dani Rodrik, Joseph Stiglitz, Robert Boyer, Bernard Chavance, Andreff Wladimir, Douglass North expliquent l'échec de ce processus par la négligence de l'héritage du passé, l'inertie des institutions informelles qui prennent du temps pour être changées, la non adaptabilité des entrepreneurs aux nouvelles contraintes, l'absence d'un Etat fort, l'environnement institutionnel propre à chaque pays, l'importance d'un régime de droit de propriété. Ces auteurs signalent que ce processus est de longue haleine, et doit être graduel en prenant en considération l'adaptabilité des agents aux nouvelles exigences pour qu'ils puissent s'accommoder et non pas se dérober de leurs engagements. (Puisque le changement institutionnel a été défini par Douglass North comme l'interaction continue et mutuelle entre les institutions (règles du jeu) et les joueurs (Organisations, entrepreneurs)). En effet, les entrepreneurs de part leurs modèles mentaux, rationalité limitée et leur opportunisme vont façonner la direction d'un quelconque changement. (Section 2).

Notre objectif vise en premier lieu à exposer les pièces essentielles du processus de transition, et à analyser et discerner le comportement des entrepreneurs face à un tel changement institutionnel, en s'appuyant sur la théorie Northienne du changement institutionnel qui constitue le pilier de notre analyse, la théorie des coûts de transaction et des droits de propriété ; puis nous avons mené en deuxième lieu une enquête sur les petites et moyennes entreprises localisées dans la Wilaya de Sidi Bel Abbès à travers des questionnaires et des entretiens avec les Chefs d'entreprises pour voir si ce changement a eu un impact favorable ou pas sur nos entreprises. Tel est l'objet des pages qui suivent. (Section 3)

**Section1** : De l'économie de développement à l'économie de transition néolibérale : l'analyse de la transformation postsocialiste :

L'ère du développement et la nécessité de transition vers une économie de marché : L'économie de développement est une discipline d'une importance cruciale dans la mesure où elle nous permet de mieux comprendre et analyser les problèmes que rencontrent les pays en marge, en s'intéressant aux questions et difficultés de développement, aux relations entre pays, et aux différents systèmes sociaux, et culturels que possède chaque Etat (P.Guillaumaut,1995, pp6-11) C'est l'une des branches de la science économique qui est à la fois ancienne puisqu'elle a débuté avec les travaux d'Adam Smith, considéré comme le pilier de la science économique moderne, et chercheur notoire qui a tenté de démontrer dans ses travaux de grande envergure la nature et les causes de la richesse des nations dans un ouvrage paru en 1776; et au même temps une discipline nouvelle qui s'est imposée à partir des années 1940-1950 et plus précisément après la seconde guerre mondiale, où un bon nombre de pays désiraient rompre avec l'héritage du colonialisme et revendiquaient leur

indépendance. En effet, les gouvernements de plusieurs états se sont engagés dans la voie du développement à travers la mise en place d'une série de stratégies parmi lesquelles nous citons, la stratégie dite de «*promotion des exportations*» adoptée par quelques pays et qui consistait à produire des matières premières qui seront par la suite exporter vers les pays industriels avancés ou ils leur fournissent en échange des produits manufacturés (A.O.Hirschman, 1981, p 732); d'autres choisissent plutôt la stratégie appelée «*la substitution des importations*» (P.Vayssiere, 1999, 99) qui formait un apport majeur de l'approche structuraliste, et nécessitait la formation d'un marché intérieur à travers le remplacement des importations industrielles défaillantes par des productions nationales (L.Kichou, C.Palloix, 2010, p63). Cette stratégie se basait sur un fort protectionnisme qui s'apparente à travers la mise en place de restrictions quantitatives et de barrières tarifaires hautes de façon à promouvoir une industrie locale à l'abri de la concurrence étrangère (à l'aide d'une limitation des produits importés en favorisant les produits locaux). (P. Guillaumont, 1995 ; p13). L'«industrie industrialisante», constitue en effet une toute autre stratégie qui a suscité l'attention de plusieurs économistes et a été suivi par de nombreux pays comme a été le cas de l'Algérie<sup>1</sup> qui l'a appliqué dans l'industrie lourde. À travers ces stratégies, des pays comme l'Amérique latine ou d'autres pays de l'Afrique qui ont salué l'indépendance vers la fin des années 1960, ajoutons à cela de nombreux pays socialistes qui devaient rompre avec l'économie centralement planifiée jugée comme étant inopérante et déficiente, avaient la volonté de s'intégrer et de dépasser les pays occidentaux à tout prix ou du moins être à leur niveau. Ces Etats voyaient dans «*le développement, la réponse à une question préoccupante qui est celle du sous développement.*» (Souraya Hassan Houssein, Christian Palloix , 2003, p1) ; un sous développement qui a longtemps été considéré comme le plus grand mal de tous les pays.

Ainsi, nous faisons valoir que l'économie de développement s'appuie sur deux prémisses fondamentales qui ont été proposées par Albert O. Hirschman (1981), l'un des pionniers de cette discipline et un économiste de renommé qui a présenté une typologie des analyses de cette science. Ces deux postulats fondamentaux sont «*le refus du monoéconomisme*», et l'«*affirmation de la réciprocité des avantages*».

Pour cet auteur, le refus du monoéconomisme signifie que «*« les pays sous-développés pris dans leur ensemble présentent un certain nombre de caractères économiques communs qui les distinguent de façon bien déterminée des pays industriels avancés et on ne saurait donc aborder l'étude des économies sous-développées sans modifier profondément sous un certain nombre de rapports importants les données de l'analyse économique traditionnelle axée sur les pays industriels.*» (Albert O.

---

<sup>1</sup> Concept introduit par **De Bernis**, l'idée de cet auteur est que certaines industries lourdes peuvent jouer un rôle de moteur dans le développement d'une économie. Il insiste sur le développement autocentré avec lequel un pays pourrait aboutir à de meilleurs résultats grâce à un développement interne au pays sans dépendre de l'extérieur et finalement grâce à une ouverture maîtrisée par l'état.

Hirschman, 1981; p726). En bref, le rejet du mono économisme implique que chaque pays a son environnement institutionnel propre à lui, son propre histoire, héritage, etc.

Pour ce qui est de l'affirmation de la réciprocité des avantages, cette dernière implique qu'« *il est possible de régler les rapports économiques entre les deux catégories de pays de manière qu'ils soient bénéfiques aux uns comme aux autres* »

Ainsi, en se référant aux travaux de cet auteur, nous présentons la typologie des théories de développement dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1) : classification des théories de développement :**

|                                  |         | <i>Mono-économisme</i>          |                           |
|----------------------------------|---------|---------------------------------|---------------------------|
|                                  |         | affirmé                         | Nié                       |
| <i>Réciprocité des avantages</i> | Affirmé | Economie orthodoxe (mainstream) | Economie du développement |
|                                  | nié     | Marx ?                          | Théories néo-marxistes    |

**Source:** Albert O. Hirschman, 1981, p727

En suivant la classification et le raisonnement de Hirschman, nous proclamons que l'économie de développement à la hirschmanienne confirmait la réciprocité des avantages mais elle niait au même moment le mono-économisme. Quant au mainstream<sup>2</sup>, il affirmait à la fois le mono-économisme et la réciprocité des avantages. C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.

Quelques années plus tard, l'économie de développement des années quarante à quatre vingt perd sa légitimité. Son déclin s'apparente plus précisément après l'apparition de plusieurs effets indésirables tels qu'un accroissement de la pauvreté et des inégalités, une montée du chômage, un ralentissement du niveau de vie, l'accentuation des crises, une diminution continue de la croissance surtout pour les pays de l'URSS, de la RDA<sup>3</sup> où les taux qui étaient de respectivement 11.6% et 8.7% se sont affaiblis pour atteindre les 3.3%. (comme le montre le tableau ci-dessous), ajoutons à cela une pénurie chronique des ressources accompagnée d'une inflation galopante ainsi qu'un approfondissement des déséquilibres extérieurs ; et finalement la chute du mur de la « honte », le mur de Berlin<sup>4</sup> qui a entraîné avec lui l'effondrement des régimes socialistes qui étaient prédominants pendant un bon moment, et la fin de la guerre froide après cinquante ans de dictature socialiste, d'où la nécessité du passage au capitalisme, considéré comme étant le meilleur système de l'époque sur qui l'on pouvait s'appuyer pour y faire face aux faiblesses de l'ancien

<sup>2</sup> C'est-à-dire la doctrine de transition néolibérale

<sup>3</sup> République démocratique Allemande

<sup>4</sup> Cette chute a été annoncée par le journal télévisé le jeudi 9 novembre 1989 à 20h.

régime (socialisme), et rectifier ses erreurs et les dégâts qu'il a causé. (M. Meyer, 2009, p7)

**Tableau 2) : Les cycles de croissance dans les économies socialistes : taux de croissance annuels moyens du revenu national en %.**

|         |                 |                 |                |                 |                 |                 |
|---------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Hongrie | 1957-60<br>11.0 | 1961-65<br>-5.4 | 1966-69<br>7.2 | 1970-74<br>6.2  | 1975-78<br>-5.0 | 1979-85<br>-0.9 |
| Pologne | 1958-63<br>-5.4 | 1964-68<br>7.1  | 1969-70<br>8.7 | 1971-75<br>9.8  | 1976-78<br>-4.9 | 1979-82<br>-6.5 |
| RDA     | 1957-59<br>8.7  | 1960-63<br>-2.2 | 1964-68<br>5.0 | 1970-75<br>6.7  | 1976-86<br>-4.4 | 1987-88<br>-3.3 |
| URSS    | 1954-56<br>11.6 | 1957-63<br>-6.0 | 1964-68<br>8.2 | 1969-72<br>-0.5 | 1974-78<br>-5.0 | 1979-88<br>3.3  |

Source : Grzegorz Kolodko, « stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes », N° 51, dans économie prospective internationale, p73

**Vers une nouvelle orthodoxie et branche de développement : l'économie de transition comme un changement institutionnel :**

Le changement institutionnel dans un cadre de transition est devenu de nos jours un des thèmes saillants qui a longtemps suscité l'attention des plus grands chercheurs et économistes de diverses écoles de pensée, et l'une des préoccupations majeurs des institutions financières internationales. Le questionnement sur la transition d'un système vers un autre s'est posé pour la première fois au XX<sup>ème</sup> siècle pour analyser le changement du capitalisme au socialisme, mais nous laissons ça a part en s'intéressant à la transition inverse c'est-à-dire du socialisme à l'économie de marché qui est devenue le nouveau crédo du fait de la mondialisation. En effet, Alors que certains pays se développaient rapidement ou du moins tentaient de rattraper leurs voisins au plus vite possible pour franchir la ligne d'arrivée, à partir de la fin des années quatre vingt dix, d'autres étaient ont marge et pouvaient à peine franchir la ligne de départ à cause des résultats médiocres qu'ils ont obtenus du fait de l'inefficacité des stratégies de développement des années 1940-1980 amorcées par ces pays et leur échec, ce qui nécessitait le recours à d'autres alternatives. Tel a été le cas du nouveau champ disciplinaire ou en d'autres termes, le nouveau projet de développement qui a été lancé à partir des années 1990 sous la pression des institutions financières internationales (IFI). Cette science se nomme « l'économie ou la doctrine de transition ».

Néanmoins, il existe deux approches de transition, la première néolibérale/téléologique proposée par les IFI, et la deuxième instituée/génétique que nous aborderons dans la deuxième partie.

L'économie de transition néolibérale est une sous branche de la nouvelle économie de développement qui s'est imposée au lendemain de la dislocation des régimes socialistes. Elle soulignait l'importance que devaient accorder les pays désireux

édifier une économie de marché fonctionnelle au processus de transformation postsocialiste, qui privilégie les mécanismes de marché et la libre concurrence, ainsi que l'aboutissement des grands équilibres macroéconomique (E.Berr et F.Combarrous, p2) ; par opposition aux théories de développement des années cinquante qui avaient mis l'accent sur les transformations structurelles et le rôle majeur de l'état(A. Merad Boudia, 2012, p10). Parallèlement, environ 30 pays d'Europe Orientale, l'Ex-union Soviétique et d'autres de l'Asie ont été impliqués dans de vastes changements systémiques, institutionnels et organisationnels(Bernard Chavance, 2008 ; p87).

Ce processus de transition s'opère sur deux niveaux. Il suppose en premier lieu un changement dans les procédures politiques existantes, cela signifie que les réformateurs doivent fournir des efforts particuliers pour substituer au régime autoritaire existant un autre de plus en plus opérationnel, efficace qui se base sur la démocratie. (A.A.Shuet, 2005, p19) donc, il existe deux moments qui sont extrêmement liés : le premier est la sortie du socialisme ; et le deuxième la promotion et l'édification d'une économie de marché. Ainsi la dissolution du premier régime ne peut pas à elle seule favoriser l'émergence du deuxième système, mais des institutions stables et saines doivent être mise en place pour pouvoir y faire face par exemple à une polarisation des jeux politiques qui constitue une sorte d'entrave au développement du nouveau système, ce qui enfermerait le pays dans un cercle vicieux de sous développement. (R.M.Nejad, 1999, p40).

#### **Les éléments de transition néolibérale :**

Si nous suivons la typologie des théories de développement proposé par Hirschman et que nous avons signalé plus haut, nous pouvons dire que l'approche néolibérale de transition (mainstream) affirmait à la fois la réciprocité des avantages, ainsi que le refus du mono économisme. Cela peut s'illustrer par le fait que les IFI plus particulièrement la banque mondiale, le fond monétaire international , ainsi que le trésor américain, vecteurs du néolibéralisme des années 1990, avaient proposé un ensemble de mesures homogènes pour tous les pays, ce qui nous amène à dire que la stratégie était claire, elle devait être la même pour tous tel a été le cas du Consensus de Washington.(B.Chavance, 2008, p57)

La doctrine de transition néolibérale s'est bâtit sur les fondements du mainstream néoclassique, à savoir une rationalité individuelle parfaite, l'ajustement des prix se fait à travers l'interaction entre l'offre et la demande sur les marchés (paradigme de l'équilibre) ainsi que l'efficacité, et l'efficience du marché concurrentiel jugé comme étant le mode de coordination le plus optimum puisqu'il est régulé par une concurrence pure et parfaite(R.M.Nejad, 1999, p13). Cette approche qui était préconisée par les institutions de Bretton Woods a été appliquée la première fois en Pologne selon les conseils de l'économiste Jeffrey Sachs<sup>5</sup> et puis en Russie en 1992 sous la surveillance du FMI. Les adeptes de cette vision soulignent que pour aboutir à

---

<sup>5</sup> Jeffrey Sach est le père fondateur de la thérapie de choc, économiste américain, il avait servi comme conseiller auprès du (FMI), à la banque mondiale, à (OCDE), au (PNUD).

une économie de marché, les Etats doivent procéder à une politique volontariste (telle que industrialisation accélérée), et sans tenir compte des contraintes existantes puisqu'elles étaient jugées comme étant surmontable.

Ainsi pour mieux comprendre Andreff Wladimir (2007, p60) propose l'équation suivante :

L'approche néolibérale de transition/téléologique = volontarisme + vitesse du changement

Thérapie de choc



Les thérapeutes de choc désiraient rompre directement et de façon définitive avec l'idéologie socialiste même si cela aller engendrer des couts sociaux, mais ils préféraient les subir en une seule fois que de les étaler à travers le temps comme a été le cas des gradualistes (A.A.Shuet, 2005, p22). Néanmoins, pour bien comprendre les causes de la réussite du processus de transition dans des pays tels que la chine et le Vietnam et son échec dans d'autres, nous avons pris comme modèle de référence l'expérience des pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO). Pour pouvoir transiter vers une économie de marché prospère, ces Etats devaient procéder à de profondes mutations institutionnelles et organisationnelles en reconstruisant tout à nouveau. Donc pour accélérer ce processus, ils ont jugé qu'il était indispensable de recourir au « *mimétisme institutionnel* » au sens de Violetta Bajenaru, (V.Bajenaru, p3), qui va leur permettre de se tourner vers les pays développés considéré comme un « bassin institutionnel » et d'importer leurs institutions efficaces, pour qu'au final les transposer<sup>6</sup> sur l'économie nationale et cela au détriment des individus, et sans tenir compte des anciennes institutions existantes, l'héritage du passé. Pour que ce challenge ait du succès, les PECO devaient ainsi procéder à un ensemble de stratégies indispensables telles que « la privatisation, la stabilisation des prix et enfin la libéralisation » des échanges sous l'appellation « *la sainte trinité* » au sens de (Bernard Chavance, 2006 ; p3) les trois piliers du consensus de Washington, et ingrédients de base pour la réussite du processus de transition. Mais avant d'appliquer ces mesures, les gouvernements devaient d'abord procéder à faire une table rase du passé<sup>7</sup> (Andreff Wladimir, 2007, op, cite ; p17), ensuite procéder au « Big Bang » en accélérant le processus de libéralisation des prix et commerce. C'est une explosion sociale très forte qui est censée anéantir les anciennes structures puisque cette étape va permettre aux pays d'éradiquer la pénurie chronique engendrée par l'ancien système d'un coté, et d'un autre à la concurrence d'opérer la « destruction créatrice » des industries et firmes léguées par l'ancien système (M. Petrovski et R. Fabre, p147).

<sup>6</sup> Car les institutions socialistes étaient inefficaces et ont voué à l'échec et à la défaite de l'économie centralement planifiée

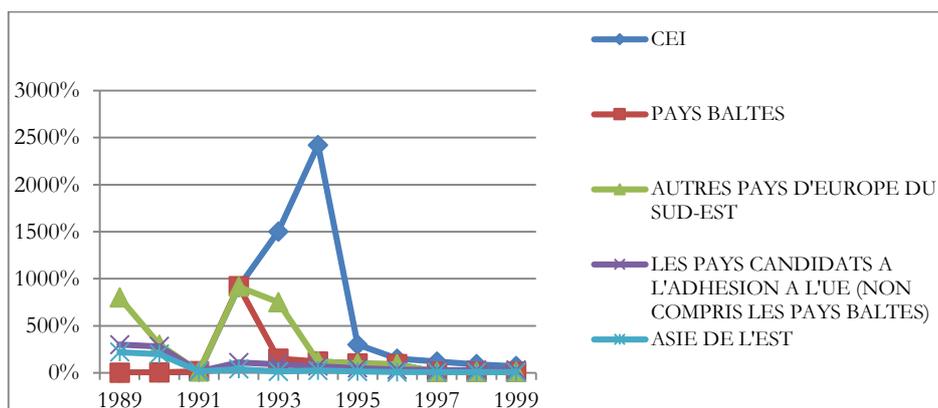
<sup>7</sup> c'était une métaphore qui a été utilisée par MAO à propos de la chine qui voudrait dire une page blanche, en effet Selon lui sur une page blanche on peut écrire les plus beaux caractères, et un bon nombre d'économistes soulignaient que sur une table rase, nous pourrons voir s'organiser d'eux-mêmes les plus efficaces mécanismes du marché.

Vient en troisième position, la privatisation à travers le durcissement de la contrainte budgétaire, monétaire pesante sur les firmes qui se sont souvent habituées au traitement paternaliste de l'Etat ; pour en finir en dernière position avec la stabilisation des prix pour y faire face aux déséquilibres extérieurs et budgétaires, aux effets pervers de l'inflation en maintenant ses taux à des niveaux faibles pour ne pas contrarier la croissance et être obligé d'alimenter la balance budgétaire grâce à une montée des prix

### Les leçons 1989-1999 : les surprises de la transition :

Le déroulement de la transition à marche forcée a donné naissance à de nombreuses surprises non anticipées par les réformateurs dans la majorité des pays en transition. En matière économique, les résultats obtenus ont été désastreux et scandaleux parmi lesquels nous citons, une inflation inertielle qui avait atteint son seuil maximum en Géorgie 15 000% (Andreff Wladimir, 2007 : p62), 450 % par année dans les PECO, près de 900 % dans les pays baltes et plus de 1.000 % dans la CEI (comme le montre le graphique ci-dessous), comparé à la chine qui avait enregistré un taux d'inflation remarquable équivalent à 15% entre 1991-1994 et de 8.4% entre 1994-1999

**Figure 1):** L'évolution de l'inflation pendant la période de transition (taux annuel en pourcentage)



**Source :** FMI, ouvrage, études économiques et financières du FMI « perspectives de l'économie mondiale, octobre 2000 : le point sur les économies en transition », p108

Cette forte inflation a été suivie par une diminution des salaires, et a brisé la confiance de la population en la monnaie ce qui a permis d'engendrer une fuite des capitaux vers l'étranger, personne ne voulait à ce moment là garder cette monnaie ce qui a accéléré le processus de « *dollarisation de l'économie* <sup>8</sup> » comme dans le cas des pays des CEI., de ce fait, l'environnement de ces pays est devenu instable et imprévisible, entravant l'initiative privée nationale ou étrangère ce qui a défavorisé l'économie

<sup>8</sup> Phénomène économique, qui signifie qu'un pays choisit d'abandonner sa monnaie nationale pour adopter une monnaie étrangère sans que cela ne soit forcément le dollar

nationale en retardant son retour à la croissance. En plus de cette inflation soudaine, on pouvait y constater une diversité des trajectoires des pays qui ont emprunté la même voie. Cette diversité s'illustre par une récession transformationnelle au sens de Kornai Janos, 1994 qui signifie une chute drastique de la production des pays qui avait atteint les 79% en quatre années pour les PECO par rapport à 1989, cinq ans pour les pays baltes et neuf années pour les CEI.<sup>9</sup> Cette récession est due à l'austérité des contraintes budgétaires et financières, le changement brutal du système, ainsi que l'effondrement du CAEM qui a perturbé l'approvisionnement en matières premières essentielles au processus de production, de plus, le retard technologique et la faible capacité d'innovation, le manque de compétences de ces pays ont contribué à la chute de la production qui offrait des produits en dessous des standards internationaux, ce qui a enregistré une détérioration concernant les structures de demande et les préférences des consommateurs qui préféraient acheter des produits étrangers de meilleure qualité par rapport aux produits fournis par l'économie socialiste à qualité inférieure. ce n'est que quelques années plus tard que les pays en transition ont relancé leur production et ont commencé à stabiliser ou du moins diminuer les taux d'inflation (C.Cottarelliet P.Doyle, 1999, p9), grâce à des politiques de désinflation comme stratégie de baisse des taux d'intérêts ou la politique de « *stop and go* »(Andreff Wladimir, 2007). A cette époque, le taux annuel d'inflation avait été ramené à un niveau inférieur à 10 % dans les PECO et pays baltes, et à environ 30 % dans CEI. La chute de la production a contraint les firmes à supprimer des emplois comme a été le cas de l'Allemagne de l'Est, qui soulignait des résultats d'un modèle de thérapie de choc particulièrement violent, puisque 3.3 millions d'emplois ont été supprimé en même pas cinq ans, et cela malgré les transferts annuels de 150 à 250 milliards de Deutschemarks en provenance des Lander de l'Ouest (Andreff Wladimir, 2007 ; pp88-89). Il en est de même pour la plupart des pays qui ont été impliqué dans cette transformation postsocialiste, tels que la république Tchèque, Lituanie, Roumanie, Pologne, et enfin la Hongrie qui ont connu une baisse en allant de 70% à 86%. Aucun pays n'a pu retrouver son niveau d'emploi préalable aux réformes. En outre, ces Etats pays ont enregistré des taux de chômage stupéfiants, qui varient entre les 10.5%<sup>10</sup> en Roumanie, 14.2% en Bulgarie et enfin 9 et 15% pour la Hongrie et la Pologne, 17.9 pour la Slovaquie en 2000. (G. Kolodko, 1992 ; p76 et Sébastien Dupuch, Hugues Jennequin, Christelle, 2002 ; p16). D'autres résultats imprévisibles ont surpris les réformateurs comme par exemple l'émergence d'une toute autre forme de modalité de paiement non conventionnelle, c'est ce qu'on appelle « la démonétisation de l'économie ». Cependant, le règlement des échanges s'effectuait à travers le troc, les crédits interentreprises, les arriérés de paiement des impôts, salaires ou fournisseurs, les lettres de change et billets à ordre émis par les firmes et qui se sont substituer de façon frauduleuse à la monnaie, en privant l'Etat d'importantes

<sup>9</sup> Les délais de récupérations de leur croissance étaient différents comme nous l'avons signalé, il en est de même pour la Russie qui a connu une diminution de croissance pendant sept années comparées à la Pologne, deux années.

<sup>10</sup> Alors qu'ils étaient de 1.5% en Roumanie, 2% en Bulgarie et en Hongrie, 6.1% en Pologne en 1990.

ressources. (A. Wladimir, 2007; p 193). Ces entrepreneurs recouraient à ces moyens du fait du manque de liquidité et l'hyperinflation existante, la peur de ne pas leur accorder de crédit due à l'austérité budgétaire, ainsi que le règlement en bien est plus rapide qu'en monnaie

Les créateurs de réformes ont donc assisté au rejet de cette greffe par un bon nombre de pays. Le greffon était incompatible et a eu un impact défavorable sur le comportement des agents. Tel a été le cas des inégalités de revenus ou le coefficient de Gini qui se situait entre 23-24 jusqu'à 25 points pour les CEI, les pays baltes et PECO, s'est accrue entre 1993-1995 pour atteindre son seul maximum en CEI 37 points, 34 points pour les pays Baltes, ajoutons à cela l'augmentation de l'indice de pauvreté qui a atteint les 36% dans les pays Baltes qui vivaient au dessous de 4 dollar par jour, 27% des habitants de la CEI alors qu'ils étaient de respectivement 2% et 8% avant la chute de l'économie centralement planifiée. (FMI, 2000, p111)

D'autres évolutions non anticipées ont été relevées par les réformateurs à contrario des résultats tant attendus. Sur le plan conjoncturel, ils ont connu « une récession transformationnelle » comme nous l'avons signalé plus haut, et sur le plan conjoncturel « l'enracinement des managers » au niveau des grandes entreprises ainsi que l'émergence des entreprises captatrices de l'Etat qui dépouillaient plusieurs firmes de ses actifs et soudoyaient les responsables publics pour façonner la structure légale de l'économie de leur faveur et cela en dehors de toute norme juridique (Joel Hellman et Daniel Kaufmann, 2001, p31). Le seul objectif de ces managers était d'exercer leur influence sur les nouveaux entrepreneurs et investisseurs, mais aussi de maximiser leurs richesses le plus vite possible et par n'importe quel moyen. Ce résultat constituait une problématique majeure aux yeux de l'approche standard. (Marc Mentoussé, 2007 ; p37). Au lieu de transiter vers une économie de marché prospère, un autre type d'économie qui l'a concurrençait a surgit, elle se nomme l'économie de banditisme marquée par l'expansion de pratiques informelles, illégales, criminelles sous toutes leurs formes, qui constituaient ainsi d'autres effets pervers enregistrés suite à l'application des préconisations des IFI. Selon le rapport de la BERD, la part de l'économie non officielle dans le PIB des économies en transition présentait : 62.5% en Géorgie, 60.6% en Azerbaïdjan, 48.9% en Ukraine en 1995 après avoir enregistré des taux de 12% pour l'ensemble des pays. (A. Wladimir, 2007 : p201)

Les entrepreneurs gardaient les mêmes réseaux d'approvisionnement pour minimiser les couts de transaction liés à la recherche de nouveaux fournisseurs par exemple dans un univers incertain et ou l'information est asymétrique. Ces réseaux peuvent être des opérateurs pratiquant des activités illégales, criminelles. Néanmoins, d'autres activités de violence se sont propagés par la suite comme le vol à main armée, le détournement des actifs, l'extorsion de fonds, transactions mystérieuses, le crime économique

organisé (mafia)<sup>11</sup>. Considérée comme une institution informelle, les firmes recouraient à des « partenariats de mise à exécution », ou elles recrutait des entrepreneurs privés, des agents sportifs ou même des soldats d'Afghanistan par exemple qui pratiquaient la violence à des fins commerciales et financières. Ce partenariat devait leur permettre de régler leurs problèmes, faire exécuter les contrats, régler les conflits d'intérêts et les dettes, imposer des dommages à des concurrents. D'autres comportements de dérobade et de tricherie ont surgit comme : le blanchiment de capitaux, l'évasion et la fraude fiscale, la spéculation immobilière, le comportement de recherche de rente du fait du vide systémique qui a incité les agents à se comporter avec un manque de morale et de valeurs sociales dans toutes les activités, et leur a permis de contourner les règles, de se dérober de leurs engagements. La corruption quant à elle a été omniprésente et ces réformes n'ont fait que la stimuler, elle représentait 5.7% des revenus en Azerbaïdjan, 5.3% en Kirghizstan, 4.6% en Arménie, 4.4% en Ouzbékistan et l'Ukraine. (Joel S.Hellman, Geraint Jones and Daniel Kaufmann, 2000; p7). Ces pratiques se sont accentués du fait d'un manque d'un Etat fort dote de mécanismes d'exécution de contrats (droits de propriété, lois sur la faillite, la concurrence, sanctions, etc.), articulé autour de politique macroéconomique bien conçues, et apte à faire le contrôle. Pendant ce temps là, la Chine et le Vietnam qui n'ont pas suivis la recette des institutions financières internationales ont pu réussir leur intégration avec un minimum de dégâts. Alors comment peut-on expliquer ce bilan désastreux ? Suite à ces faits, il est devenu primordial de passer d'une transition néolibérale vers une transition instituée, ou l'accent est mis sur les institutions formelles et informelles comme variables influençant le processus de transition, l'Etat comme fil conducteur, et les organisations ou entrepreneurs comme agents inaugurateur de nouveau sentier.

### **Section 2) la contribution du courant institutionnaliste à l'explication du processus de transition :**

Diverses écoles de pensée ont critiqué l'approche normative standard de transition après avoir constaté les résultats mitigés qu'un bon nombre de pays a obtenus. Elles tentent dès lors d'apporter des significations quant à l'échec du processus de transition dans des pays comme les PECO par rapport aux pays de l'Asie qui n'ont pas suivis les préconisations des IFI, bien au contraire ils les ont violé. Ainsi, pour de nombreux économistes, cette doctrine manquait de réalisme et de scientisme<sup>12</sup>. Des auteurs de renommé comme J.Stiglitz, D. Rodrik, R.Boyer tentent à cet effet de tracer la voie du post-consensus washingtonien, ou ils rajoutent plusieurs éléments qui ont souvent été sous estimé par l'approche standard. Tel a été le cas des institutions qui ont souvent été omises et considéré comme des variables exogènes qui n'avaient aucune influence sur la déviation d'un quelconque sentier. Joseph Stiglitz souligne

---

<sup>11</sup> Ce crime pouvait être exercé de différentes sortes tels que la production, ou la vente ou l'échange ou l'achat de biens et de services interdits (drogue, prostitution, vente d'armes interdites, produits volés, détournement de fonds) par le biais de transactions avec d'autres criminels.

<sup>12</sup> Ils considèrent cette approche comme hypothético-déductive

que les pays devaient d'abord protéger leurs produits contre la concurrence étrangère et ne s'ouvrir que progressivement aux échanges internationaux car « *une rivalité accrue entre des produits locaux et d'autres internationaux importés (puissants) pourrait engendrer des conséquences sociales et économiques dévastatrices* » (J.Stiglitz, 2002, p42). Ainsi, il insiste sur l'importance d'une construction d'une infrastructure institutionnelle, chose qui n'a pas été faite par les IFI puisque leurs objectifs ont été mis dans un vide systémique<sup>13</sup>. Il affirme ainsi que les pays doivent poursuivre une politique visant à la réalisation d'une croissance équitable, soutenable tout en promouvant la démocratie et en accordant à l'Etat un rôle majeur, car l'objectif n'était pas un moins Etat, mais mieux Etat. En gros, il fallait améliorer l'efficacité des politiques du gouvernement.

Dani Rodrik quant à lui avait proposé de rajouter dix autres mesures à l'ancien consensus de Washington, parmi lesquelles nous citons l'importance des principes de gouvernement des entreprises, accords avec l'OMC, des marchés de travail flexibles pour officialiser le travail informel (D.Rodrick, 2002, p9).

Enfin, pour ce qui est de Robert Boyer, ce dernier avait signalé que les stratégies basées sur le « tout Etat » ou « tout marché » avaient rencontré leurs propres limites en causant de graves distorsions et crises, dès lors, ils proposent une sorte d'alliance ou d'arrangement institutionnel, ou en d'autres termes un « partenariat » entre les deux institutions (Etat, marché). (R. Boyer, 2001, p 49). De ce fait, les interventions publiques de l'état vont permettre de compenser les failles et distorsions du marché.

#### **Le modèle chinois : la remise en cause de la transition néolibérale :**

La Chine est une grande puissance commerciale et économique mondiale. Depuis 1979, elle a fait tout ce qui est entre ses mains pour réussir la modernisation de son économie et s'intégrer au niveau international en abandonnant le plan pour le marché, mobilisation d'immenses ressources, de main-d'œuvre et tiré parti de la mondialisation en devenant l'usine du monde (F. Lemoine, 2006, p5).

Le gouvernement Chinois avait débuté avec les réformes économiques bien avant que les gouvernements des PECO le fassent mais tout en exerçant son contrôle sur l'économie entière et le politique.

De nombreux économistes attribuent le succès de la transition Chinoise à son système qui est considéré comme étant « sui generis »<sup>14</sup> au sens de Kornai Janos, ou en d'autres termes mixte, ou il existait une combinaison entre la planification et le marché durant les années 1980. La démarche des gouvernements réformateurs chinois étaient pragmatique contrairement aux PECO qui était idéologique. En outre, les Chinois ont réussi là où les autres se sont heurtés. Ils ont d'abord commencé par apporter des nouveautés et réformes au secteur de l'agriculture, puis ils se sont tournés vers la création de nouvelles entreprises, qu'elles soient rurales/urbaines, ce qui permis l'essor des activités en dehors du plan, pour qu'au final s'ouvre progressivement à l'extérieur et réforment le secteur industriel. (R.M. Nejad, 1999,

---

<sup>13</sup> Puisque le système était rigide et les droits de propriété mal ou pas définis

<sup>14</sup> Appelé aussi socialisme de marché

p8). Ils ont procédé au changement du système par sa périphérie<sup>15</sup> pour ensuite atteindre sa matrice, contrairement aux PECO qui se sont orientés tout d'abord vers la transformation de l'épicentre du système économique via la privatisation des entreprises étatiques. Suite à ces faits, les entreprises privatisées sont devenues de plus en plus autonome, efficiente, productive ; et ont même pu concurrencer les entreprises étatique en les évinçant du marché local progressivement. Si l'on revient aux fondements du mainstream néolibéral, nous ajoutons que plusieurs critiques ont été adressées à ce courant. Cependant, des courants hétérodoxes critiquent l'approche du « Big Bang » et de la table rase, et signalent à cet effet, qu'on ne peut pas décréter le marché du jour au lendemain, mais cela nécessite un processus d'apprentissage de la part des individus et organisations pour pouvoir s'adapter aux nouvelles mutations, car chaque pays a son héritage du passé, son propre environnement institutionnel. Ces auteurs considèrent la doctrine de transition néolibérale comme étant une approche mécanique, puisqu'elle s'est préoccupée que des variables macroéconomiques en négligeant l'inertie des institutions informelles, l'incertitude de l'environnement, opportunisme et rationalité limitée des agents ainsi qu'une asymétrie d'information au niveau des marchés. Le mainstream avait une définition du changement institutionnel qui se réduit au mimétisme institutionnel ou d'un autre sens, à la transplantation institutionnelle, mais comme nous l'avons signalé plus haut, ce processus a causé de grave distorsions qu'il en a résolu, ce qui laisse le champ libre à d'autres approches alternatives. Tel est le cas de la théorie du changement institutionnel de Douglass Cecile North (1990), qui nous a permis de mieux comprendre quels sont les vecteurs de réussite du processus de transition.

#### **Institutions, organisations, changement institutionnel :**

Différents courants et travaux se sont consacré à l'étude des économies en transition et à l'explication de la diversité de trajectoires et des chemins empruntés de ces mêmes pays, à l'histoire et le développement économique et ont mis en évidence à la fois l'importance et la complexité des institutions et leurs changements. L'économie institutionnaliste est un nouveau paradigme qui est né en partant des insuffisances du mainstream. C'est une « machine à voyager » au sens de Dokès qui est mieux adaptée aux questions de changements (Centre de Walras, 2002, p3). Elle est apparue alors comme alternative au courant néoclassique de transition qui tente alors d'apporter des éléments de synthèses quant à l'échec du processus du changement institutionnel tout en incorporant les institutions (formelles et informelles) au cœur de leurs travaux sans pour autant négliger l'importance de l'Etat comme fil conducteur dans ce processus, et des entrepreneurs comme agents influents la direction du changement.

Parmi les économistes appartenant au courant de la nouvelle économie institutionnelle (NEI), le prix Nobel d'économie Douglass Cecil North est l'un de ceux qui a le plus réfléchi sur la conjonction entre comportements des agents et institutions. North s'intéresse au changement institutionnel et organisationnel. Sa contribution à ce

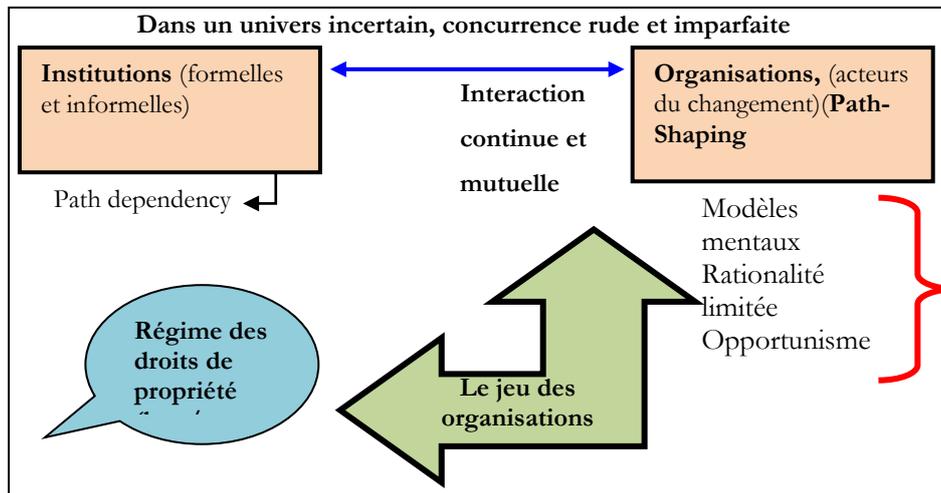
---

<sup>15</sup>En introduisant d'abord de nouvelles incitations comme la protection sociale, aider les employés licenciés à trouver d'autres emplois

processus est fort originale et pionnière. Il s'est référé à la théorie des jeux pour tenter de comprendre ou de définir le processus du changement institutionnel. Cependant, le changement institutionnel a souvent été compris comme l'interaction continue et mutuelle entre les institutions (comprises comme les règles du jeu formelles et informelles) et les organisations (considérés comme les joueurs) dans un contexte de rareté et de concurrence (Par exemple le processus de transition est souvent considéré comme un changement institutionnel). Ces institutions changent sous l'effet des organisations. Avant d'aller plus loin, il serait judicieux que nous fassions une séparation entre les institutions et les organisations en se basant sur la distinction qu'a été faite par North et qui est d'ordre primordial, car elle nous permet de préciser le rôle des organisations dans le processus du changement institutionnel. Pour cet auteur, les institutions sont « *Les institutions sont les règles du jeu dans une société ou plus formellement sont les contraintes humainement conçu qui structurent les incitations des hommes* ». Ou en d'autres termes « *les institutions sont les règles du jeu sous forme de contraintes établit par les hommes qui vont structurer les interactions humaines et les organisations sont les joueurs* ». (North, 1990 ; p3, 1994 ; p361). Elles sont composées de règles formelles (politique : lois, constitution, règlements ; économique : droits de propriété ; ou contractuelles) et informelles (tabous, traditions, coutumes, normes morales, codes de conduite, conventions, culture, etc). Ces institutions informelles se définissent comme le transfert intergénérationnel à travers l'enseignement et l'imitation de connaissances, de valeurs et d'autres facteurs qui influencent le comportement. Pour ce qui est des organisations, elles représentent un ensemble d'acteurs ou un groupe d'individus s'engageant dans une activité téléologique et dont les objectifs peuvent être communs (Maximisation du profit, gagner les élections, éduquer les élèves,...) (D.C.North, 1990, p3). Elles comprennent : Les organes politiques (partis politiques, sénat, organismes de réglementation), les organisations économique (entreprises, syndicats, exploitations familiales), les organisations sociales (églises, clubs, associations), les organisations éducatifs(écoles, collèges, centres de formation professionnelle, universités). nous ne pouvons comprendre l'évolution du processus du changement institutionnel sans s'intéresser aux sources du changement et enfin les agents et direction de ce dernier. Pour cela nous présentons la figure suivante :

Les entrepreneurs sont eux les agents responsables de la déviation d'un quelconque changement.

Figure2) : le processus du changement institutionnel



Source: Merad Boudia Hind Malika.

Le changement institutionnel dans un cadre de transition implique l'émergence de nouvelles normes sociales et comportementales par le biais des organisations et leurs entrepreneurs<sup>16</sup> qui sont les principaux acteurs du changement, et sont les inaugurateurs du nouveau sentier (Path Shaping). Ces agents ont un rôle prépondérant à jouer en matière de décision et d'innovation<sup>17</sup>. Ils vont casser et modifier la routine qui existait auparavant, en façonnant la direction du changement institutionnel à travers des activités intentionnelles pour pouvoir gagner le jeu, grâce à une combinaison de compétences, de stratégies et de coordination; par des moyens justes ou parfois ignobles. (North, 1990, p5 ; A. Festre'a and P. Garrouste, 2008, p131). Dans un univers incertain et complexe, où l'information est asymétrique et coûteuse, et où la concurrence est imparfaite et rude, les agents qui sont dotés d'une rationalité limitée<sup>18</sup>, et d'un opportunisme qui va leur permettre de réaliser des gains individuels en usant de pratiques non conventionnelles, et en lésant les autres parties à travers la ruse et la tricherie, adoptent des comportements qui dépendent en premier lieu de leurs

<sup>16</sup> Appelés souvent des entrepreneurs institutionnels puisqu'ils façonnent les règles du jeu

<sup>17</sup> L'entrepreneur est innovateur au sens de Joseph Schumpeter.

<sup>18</sup> Concept forgé par Herbert Simon. Il porte sur l'étude du comportement d'un individu face à un choix (l'achat d'un produit,...) et suppose que les aptitudes des agents sont cognitives restreintes, elles ne leur permettent pas d'appréhender ni de traiter l'information pertinente et par suite que leur comportement ne se fait qu'intentionnellement rationnel. (Leurs capacités de traiter, stocker et exploiter l'information sont limitées par leur intelligence). Dès lors, l'acteur va généralement s'arrêter au premier choix qu'il jugera satisfaisant.

perception et représentation du monde qui forment les idéologies et croyances cristallisés en construction mentale ou en d'autres termes en modèles mentaux (D.Norh, 1990, p25). Ces modèles qui se définissent comme le transfert intergénérationnel de traditions, normes, connaissances/valeurs, vont leur permettre de comprendre et d'interpréter le monde autour d'eux, et d'évaluer les coûts et opportunités qu'ils ont à saisir en sachant qu'ils diffèrent d'un individu à un autre (D.North, 1992 ; pp1-5). Ces modèles mentaux sont la source majeure d'un quelconque changement et vont à cet effet influencer sur sa direction. Ils peuvent être « bons ou mauvais », et reflètent par exemple le changement dans les prix, le goût et préférences qui permettent aux individus d'acquérir des connaissances et des compétences pour pouvoir par exemple les améliorer. Et donc le changement institutionnel est un processus délibéré qui vient d'en bas à la suite de la demande des entrepreneurs dans un contexte de modification des coûts. En effet, l'entrepreneur va évaluer les gains qu'il pourrait obtenir à la suite de la mobilisation des ressources pour modifier le cadre existant<sup>19</sup>. Son but est la réduction des coûts de transaction et la maximisation de son intérêt personnel et richesse par n'importe quel moyen possible. Par exemple, si ces entrepreneurs s'aperçoivent qu'ils peuvent percevoir des profits élevés s'ils s'engagent dans des activités criminelles, alors ils investiront leurs ressources dans la formation de leurs employés pour qu'ils acquièrent des connaissances et compétences en matière de criminalité et pour qu'ils deviennent de meilleure criminelle. (D.North, 1997, p7). Aussi, nous signalons que le changement des règles formelles est un processus court et facile comparé à celui des règles informelles qui prennent du temps pour être modifié du fait de leur inertie, et nécessitent un processus d'apprentissage et d'adaptabilité aux nouvelles contraintes de la part des individus et organisations. La coordination par le haut doit être compatible avec la coordination par le bas, en d'autres termes, les institutions informelles doivent être en harmonie avec les institutions formelles et faciliter leur mise en place ou leur création pour pouvoir diminuer la prolifération du secteur informel( S.H.Hussein et C.Palloix, 2003, p10). Des institutions informelles saines sont la base de la réussite d'un changement institutionnel et ne doivent pas être sous estimé car elles peuvent tantôt favoriser le développement (comme la confiance, la solidarité,..) tantôt lui faire obstacle (comme les traditions, coutumes, pratiques religieuses...) (J. Jutting, D.Drechsler et I.Soysa, 2006, p1)

Enfin, nous rajoutons que le jeu et stratégies des organisations dépendent en large mesure du régime des droits de propriété existant. En effet, c'est ce régime qui va permettre de déterminer la stratégie des organisations et entrepreneurs dans une situation donnée. (C.Bounoua, 2012, pp7-8). S'il est bon et efficace, il incitera les firmes à se conformer aux nouvelles règles du jeu et à être productives, et du coup elles seront un meilleur vecteur et moteur de la croissance et amèneront leur pays vers de nouveaux horizons meilleurs et vers une économie prospère. Mais s'il est mauvais,

---

<sup>19</sup> Par exemple il va évaluer les gains qu'il pourrait obtenir à la suite de la formation sur le tas des salariés pour qu'il améliore l'efficacité de son entreprise dans un cadre de concurrence et le gain qu'il obtiendrait s'il embauchera un autre salarié.

du fait de l'absence de règles bien définies et légitimes (lois sur la privatisation, la faillite, droits des salariés, etc.), l'incertitude de l'environnement (bureaucratie, inefficacité du système bancaire, peu de transparence dans les transactions, faiblesse du système judiciaire,...) manque d'engagement de l'état, alors cela les découragerait et les pousserait ou du moins favoriserait les comportements rentiers, opportunistes (passagers clandestins) des agents ce qui engendrerait des résultats peu performants en matière d'efficacité et de croissance, et accélérerait le processus l'illégalisation et l'informalisation de l'économie. C'est là, alors qu'un état fort doté de mécanismes d'exécution de contrats et de faire le contrôle doit intervenir et améliorer son cadre institutionnel existant et sa gouvernance en collaborant avec les organisations qui devront elles aussi procéder aux principes de gouvernance des entreprises pour y remédier à cette situation. L'objectif principal est d'évincer les obstacles institutionnels et culturels qui entravent le développement d'une économie de marché en incitant les agents économiques à s'allier à l'Etat tout en respectant les nouvelles règles du jeu.

### **Section3) : Quel apprentissage pour l'Algérie**

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a tenté à travers un ensemble de réformes et de stratégies de minimiser l'ampleur du sous développement qui persistait du fait de la domination et la colonisation française, pour cela l'Etat Algérien ayant pour objectif l'intégration économique et amener son pays vers de nouveaux horizons adopte un ensemble de mesures en débutant d'abord par exercer son monopole sur la sphère socio-économique, et politique pour donner à son économie une base saine bâtit sur de nouvelles structures puisque ce pays a été défavorisé du fait de la colonisation. ; et ce n'est que vers le début des années 1990 que cette situation change suite à la crise des chocs pétroliers qui a mis en péril l'économie Algérienne tributaire des hydrocarbures. Ces chocs pétroliers ont privé l'Etat de la moitié de ses revenus en devises et ont été suivis par une baisse de 50% des recettes budgétaires, mais aussi d'une augmentation des dettes extérieures. (N.Saadi, 2005, p15). De plus, la chute de l'empire soviétique était tout un autre facteur qui a poussé l'Etat Algérien à réviser sa politique d'interventionnisme excessif. Pour cela, l'Algérie opte pour son intégration mondiale à travers deux processus à savoir la libéralisation de son commerce extérieur, et son engagement dans le cadre des accords commerciaux internationaux d'un côté après avoir signé l'acte de décès de sa toute-puissante machine étatique entre 1994-1995 et appliquer les préconisations des institutions financières internationales<sup>20</sup> ; et d'un autre les pouvoirs publics tentent à travers plusieurs dispositifs, institutions d'insérer et de promouvoir l'entrepreneuriat privé et les inciter grâce à plusieurs stratégies d'être compétitif au niveau international à travers leur mise à niveau.

Notre objectif cette section est d'analyser l'impact de ces mesures entreprises par le gouvernement Algérien sur les pratiques entrepreneuriales à travers une investigation sur le terrain de la wilaya de Sidi Bel Abbès auprès de sept entreprises spécialisées

<sup>20</sup> À travers le programme d'ajustement structurel

dans l'import-export. Tout d'abord, nous ne pouvons manquer d'inscrire que l'Algérie devait à travers l'application des mesures du PAS (programme d'ajustement structurel) assurer les grands équilibres macro-économiques et préparer les conditions d'une relance de la croissance économique et le passage à une économie de marché, mais malheureusement, les résultats obtenus n'ont pas été totalement espérés. Si l'on revient aux résultats positifs les plus reconnus, nous remarquons que la croissance économique a atteint les 4% en 1994 par rapport aux années 1993 et 1994 ou ils étaient négatifs, et cela grâce à deux secteurs : les hydrocarbures et l'agriculture. (A. Bouyakoub, 1997, p78).

Pour les réserves de changes, elles sont passées de deux milliards de dollars en 1995 à quatre milliards de dollars en 1996, quant à l'équilibre budgétaire, le déficit a été ramené à moins de 1% en 1996 après avoir été de 8.7%. En matière de dettes extérieures, l'un des maux et préoccupations de l'Etat Algérien, cette dernière a fléchi entre 1994-2005 et a été ramené à 171 milliards de dollars après avoir été de 295 milliards de dollars ce qui nous permet de dire que l'économie Algérienne a enregistré une progression et amélioration nette du service de sa dette. (Rapport de la Banque d'Algérie, valable sur le site de l'Office National des Statistiques). De même pour le déficit budgétaire qui représentait un taux négatif de 9% du PIB en 1993 et qui est passé à un solde positif de plus de 3% du PIB en 1996 et à plus de 2.4% du PIB en 1997 (N. Saadi, 2005, p25). Et enfin pour ce qui est de l'inflation qui était de 20.7% en 1991, 29.7% en 1993, a été ramené elle aussi à 6% en 1997 et à 1.4% en 2002 par l'effet de la dévaluation du dinar suite aux pressions du FMI et la libération des produits, réduction des dépenses budgétaires et la liquidation des entreprises. (CNUCED, 2004 ; p5). Ainsi les échanges commerciaux ont connu une forte progression.

Pour l'ensemble de la période 1985-2011, on enregistre une moyenne annuelle des exportations de 29.76% du PIB comparé à 23.68% du PIB pour les importations<sup>21</sup>. (Bilan de perspectives monde, Université Usherbrooke, 2014). Concernant les résultats négatifs, Le rapport national du CNES sur le développement humain en 2006 qui a été fait en collaboration avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a dévoilé qu'au cours de l'année 1996, la réduction des effectifs a touché 55 783 salariés de l'industrie dans 402 entreprises, soit un taux de réduction des effectifs d'environ 18,14%. Cette situation s'est aggravée entre 1997-1998 puisque la compression des effectifs a touché plus de 130 000 salariés dans les secteurs de l'industrie et des travaux publics (CNES, 2006, p36). D'autres effets pervers ont été relevés, tel a été le cas de l'accroissement de la pauvreté et du nombre des personnes vulnérables. Pour ce qui est du chômage, il a atteint son seuil maximum de 29.8% en 2000, et ce n'est qu'à partir de 2001, qu'il a diminué suite aux dispositifs et organismes en charge de la promotion des entrepreneurs (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANDPME, ANEM, PROMEX, CAGEX, etc.)

---

<sup>21</sup> Alors que les exportations présentaient 23.6% du PIB, et les importations 26.7% une année après les chocs pétroliers.

A propos de l'entrepreneuriat, la plate forme pour la croissance de n'importe quel secteur privé, l'Algérie ne parvient toujours pas à insérer ses entrepreneurs à la produire ni à être compétitifs qu'au niveau national qu'international. Certes, il y a eu une progression en matière de croissance des PME/PMI qui ont d'abord activé dans l'agroalimentaire et services puis les autres secteurs, mais leur contribution à la production reste insuffisante, puisque selon l'analyse des résultats du premier recensement économique, résultats définitifs de la première phase de l'office national des statistiques pour l'année 2001, la répartition des entités économiques s'est faite de la manière suivante : 98% sont des entreprises privées (soit 915 316/ 934 250 entreprises), dont 97.84% sont des TPE employant un effectif se situant entre 0-9. Les PME qui sont censées participer dans la production ne représentaient à ce moment là que 0.41% de l'ensemble des entreprises. Ce rapport nous révèle que les entités économiques se concentrent en première position dans le secteur commercial avec 55% du total des entreprises soit 511700, vient en seconde et troisième position le secteur des services (transport, télécommunication (taxiphone), restauration, etc.) et l'industrie (agroalimentaire avec des taux respectivement de 34% (soit 317 998) et 10% (soit 95 445) et finalement, 1% des entreprises relèvent du secteur de construction (plombiers, électriciens, peintres, etc.) (ONS, 2012, p11). alors qu'est ce qui explique le poids croissant de ces TPE ? et enfin comment peut-on diversifier notre économie avec une part de PME minime ? était-ce la faute de notre économie qui est rentière, ou de nos entrepreneurs qui ne sont pas motivés par la production et par amener notre pays vers de nouveaux horizons et ceux malgré les tentatives de l'Etat Algérien à les promouvoir ? cette tertiarisation de l'économie pouvait s'expliquer par le fait que nos jeunes entrepreneurs sont aspirés par la recherche du profit et la maximisation de leur richesse le plus vite possible, mais aussi par l'apparition et la croissance d'autres types de pratiques informelles, illégales (C. Bounoua, 2012, p 11). En effet, d'un côté, ces transgresseurs de la loi de par leurs comportements peu conventionnels vont porter préjudice aux entrepreneurs privés travaillant de toute légalité et de façon formelle, toutefois, ils participeront de ce fait à l'informalisation et l'illégalisation de l'économie Algérienne (C. Bounoua, 2002, p24) Dans son article paru en 1999, dans les cahiers du CREAD, Bounoua affirme clairement que les agents occultent la réalité pour atteindre leurs objectifs. Néanmoins, ces agents économiques couvrent leurs démarches illégales par une couverture légale plus précisément, ils restent dans un cadre légal qu'ils considèrent comme formel comme le fait de disposer d'un registre de commerce, respecter les modalités administratives mais au même temps ils vont se dérober de leurs engagements en usant de procédures illégales<sup>22</sup> pour poursuivre leurs activités tout en lésant les autres opérateurs économiques. (C.BOUNOUA, 1999, p2). Ainsi, ces agents recourent à ces pratiques pour plusieurs raisons que nous avançons comme suit : la passivité et le paternalisme de l'Etat comme le fait que selon une enquête qui a été faite, sur les 5441 amendes appliqués sur les fraudeurs<sup>23</sup>, seulement 675 ont été

<sup>22</sup> C. Bounoua considère que « *tout acte qui sort du cadre tracé par la loi est un acte illégal* ».

<sup>23</sup> Pour défaut de facturation, fausses déclarations douanières et fiscales, transfert illicite de capitaux

versés au trésor public (C.Bounoua, 1999, p 17). D'un autre coté, pour éviter les couts de transaction liés à la réglementation, le climat des affaires qui est fort contraignant<sup>24</sup>, absence de droits de propriété, la recherche de l'autonomie sont aussi d'autres facteurs qui poussent les agents vers l'informalité et l'illégalité.

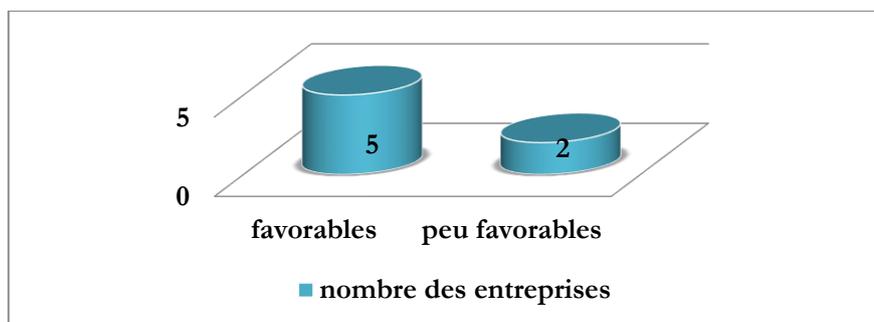
Pour ce qui est de notre investigation qui a été menée sur le terrain de la Wilaya de Sidi Bel Abbas, et qui consistait à faire des entretiens après avoir établi un questionnaire<sup>25</sup>, avec les cadres dirigeants de seulement sept PME spécialisées dans l'import-export, puisque sur les 17 450 entités économiques localisées dans cette Wilaya uniquement 8% des entreprises sont industrielles<sup>26</sup>, parmi lesquelles de nombreuses ont été en période de formation ; ou n'étaient pas intéressées par cet entretien et jugeaient qu'il ne leur apporter rien du tout, ou tout simplement étaient en période d'établissement de bilan ce qui nous a permis de réduire notre échantillon. Cependant, les résultats de l'enquête qui a été accompli en un mois nous ont révélé que : toutes nos entreprises possèdent un registre commerciale, déclarent toutes leurs comptes sociaux sans retard, aucune d'elles n'a subi de sanctions. En effet, cinq de nos entreprises ont été créées après 1997 c'est-à-dire après les réformes qui ont été lancées par le gouvernement Algérien ; toutes enregistrent une progression continue de leur d'affaires pendant les dix dernières années, ce qui nous amène à dire qu'elles ont utilisé toutes leurs capacités de production et qu'elles sont motivés pour avoir une part considérable au niveau des marchés. Concernant l'évaluation des mesures de libéralisation par nos entreprises que nous présentons dans la figure ci dessous, elles sont favorablement perçues par la majorité des entreprises enquêtées (soit 5 sur 7 entreprises) puisque ce processus leur a permis d'importer des matières premières, produits finis ou semi finis en profitant des facilitation douanières ; à l'exception de deux d'entre elles qui les considèrent comme peu favorables du fait de la confrontation de leurs produits locaux avec les produits étrangers, mais aussi l'existence d'un marché informel, de la contrefaçon, vente sans facture, le règlement des transactions en monnaie, qui se sont accentués après avoir procédé à ces réformes.

---

<sup>24</sup> Puisque l'Algérie a été classé 153<sup>ème</sup> sur 189 pays en matière de climat des affaires selon le rapport de la banque mondiale (doing business)

<sup>25</sup> Qui comporte quatre rubriques en rapport avec la nature de l'environnement institutionnel dont lequel opèrent nos entreprises, l'impact des réformes sur nos entrepreneurs, accords commerciaux avec l'UE et l'OMC, et sans oublier les questions générales qui ont été établit en premier.

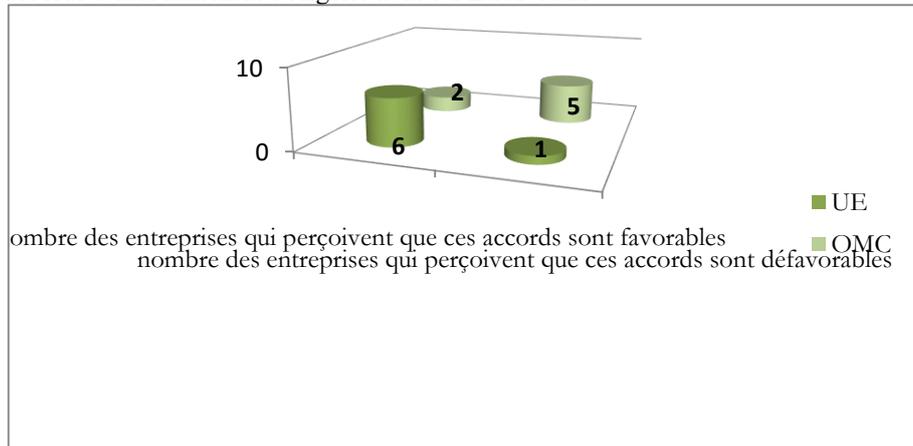
<sup>26</sup> 57% commerciales, 34% services, 1% dans la construction

**Figure :** l'évaluation des mesures de libéralisation :

**Source :** établi à partir de l'enquête sur terrain

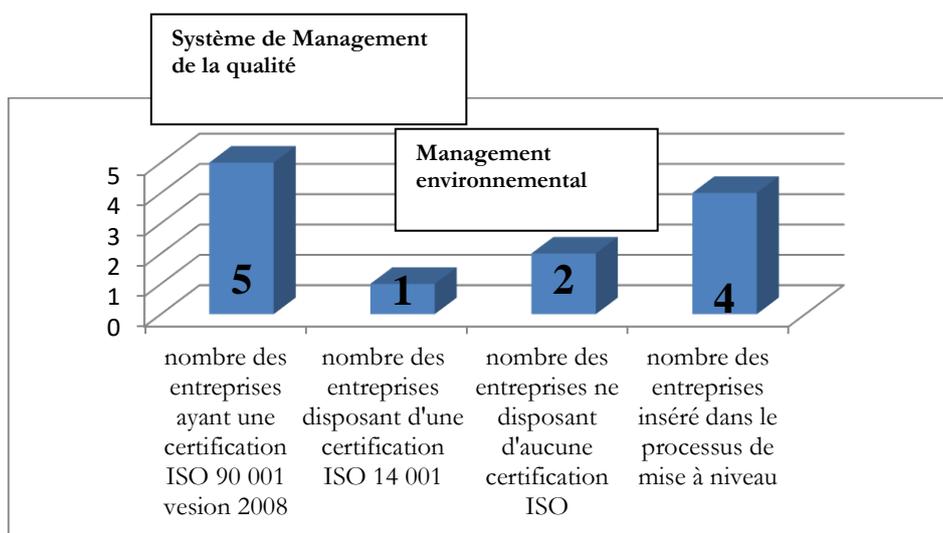
L'accord d'association qu'a signé l'Algérie avec l'UE en 2002 et entré en vigueur en 2005 a eu un impact favorable sur l'ensemble des entreprises qui affirment qu'il leur a permis d'importer des produits finis et semi finis, des matières premières, des équipements,.. ou d'exporter tout en profitant des avantages accordés par cette initiative comme la suppression des taxes douanières ; mise à part une seule qui considère ce partenariat comme une menace pour ses produits qui ne sont pas encore aptes à concurrencer les produits étrangers de meilleure qualité. La tendance est inversée pour ce qui est de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, ou presque la majorité des entreprises perçoivent que cet accord va avoir un impact défavorable voire même régressif pour leurs entreprises qui vont se trouver rivaliser par leurs homologues internationaux disposant de produits de meilleure qualité, machines de hautes technologies, entrepreneurs innovants. Quant aux deux autres, elles voient dans ce partenariat une porte d'opportunités qui va leur ouvrir la voie aux marchés internationaux. Une d'entre elles nous a affirmait « *qu'elle est prête pour y faire face à la concurrence des produits étrangers, car elle dispose déjà de moyens, compétences et enfin ses produits sont conformes aux standards internationaux ce qui va lui permettre d'être compétitive pour gagner des parts de marché supplémentaires* ». Pour l'autre entreprise, elle signale que cet accord est favorable car il va contraindre les entreprises à travailler beaucoup plus, à recruter les meilleurs éléments, compétences et les former en continuité, mais aussi d'acquérir de nouvelles technologies et machines modernes comme nous pouvons le remarquer dans la figure qui suit.

**Figure:** nombre des entreprises ayant opté favorables ou défavorables pour les accords d'association de l'Algérie avec l'UE et l'OMC



**Source :** établi à partir des résultats de l'enquête

Concernant les opérations du commerce extérieur, toutes nos entreprises font de l'importation, mais malheureusement seulement trois d'entre elles exportent. En outre, nous constatons que nos entreprises dépendent étroitement de l'étranger car pour elles, elles manquent de ressources, de main d'œuvre compétente et apte à produire. Pour la mise à niveau qui est *un processus continu d'apprentissage, de conseil, de réflexion, d'information et d'acculturation en vue d'acquérir de nouvelles attitudes, réflexes et comportements d'entrepreneurs, mais aussi des méthodes de management dynamiques et innovantes pour pouvoir se préparer aux nouvelles exigences du libre échange* (ANDPME, 2014), et qui a été mis en œuvre en 2000 après avoir constaté son succès au Maroc (1995) et en Tunisie (1997), les résultats de l'enquête nous révèlent un caractère compétitif très hétérogène concernant l'insertion de nos entrepreneurs dans ce processus. En effet, l'acquisition d'une certification de conformité (ISO) est doublement représentée uniquement pour une seule entreprise (ISO 90 001 version 2008, ISO 14 001), il n'en demeure pas plus pour celles qui restent et qui possèdent au maximum un seul certificat dans l'objectif de rimer avec les standards internationaux. Cette mise à niveau n'a pas suscité d'enthousiasme et beaucoup d'attention de la part des entrepreneurs qui sont préoccupé par les problèmes quotidiens, la recherche du profit à court terme et ne se rendent pas compte des avantages et gains que peut leur apporter ce processus.

**Figure:** évaluation de la compétitivité des entreprises : (le nombre des entreprises)

**Source :** établi à partir des résultats de l'enquête

Enfin, nos entrepreneurs soucieux de leur bien-être et de la pérennité de leurs entreprises, jugent que l'environnement institutionnel dont ils opèrent, est régi par plusieurs facteurs :

Les flux financiers jusque là réguliers pour la majorité ; l'accès au crédit jugé lent et insatisfaisant ; un système fiscal compliqué pour certains et peu favorable pour d'autres. Peu informés sur les nouvelles lois promulguées par le gouvernement Algérien, les entreprises étaient confrontées à des marchés peu transparents et peu régulés, une bureaucratie et corruption omniprésente au péril de l'accentuation des pratiques informelles des autres entrepreneurs qui ne faisaient que s'accroître de plus en plus à cause des lourdeurs administratives et fiscales, de la rigidité du système judiciaire, manque de contrôle et sanctions, la non-compréhension et clarté des lois et leur changement soudain, ou agir volontairement pour atteindre leurs objectifs le plus vite possible.

**Conclusion :**

Si l'application de ces réformes a permis à notre pays de minimiser les déséquilibres budgétaires, améliorer le service de sa dette, diminuer la pauvreté ; elles n'ont pas pour autant permis à notre économie de sortir de la trappe de la manne pétrolière en se diversifiant, bien au contraire, ces mesures ont permis aux pratiques informelles de se développer de plus en plus en participant à la paupérisation de l'économie entravant ainsi le développement de l'entrepreneuriat privé et cela malgré les tentatives de l'Etat Algérien pour le promouvoir. Les rapports des institutions financières internationales nous révèlent que l'environnement institutionnel de l'Algérie est inefficace. (*Doing Business, the world bank 2015*) classée 154<sup>ème</sup> sur 189 pays par rapport à 2014 ou elle a été classée 147<sup>ème</sup>). L'Algérie n'arrive toujours pas à améliorer son climat des affaires. Ainsi notre enquête corrobore avec les travaux de la banque mondiale (*Doing Business*), et nous montre que si ces mesures ont permis d'un coté à notre pays de s'ouvrir aux marchés internationaux et de libéraliser nos échanges en accordant des facilitations à nos entrepreneurs, ils n'ont été pas moins pour l'insertion de nos entreprises et leur promotion pour être compétitives puisqu'elles sont défavorisées à cause d'une concurrence déloyale qui s'est accentuée du fait de l'inadéquation et l'incompatibilité entre les nouvelles règles du jeu et les institutions informelles héritées de l'ancien système qui ne font que persister pour diminuer les coûts de transactions. En effet, une économie ne peut réaliser de meilleures performances en l'absence d'institutions efficaces, de régime de propriété approprié et efficace qui incite nos entreprises ; et finalement d'organismes en charge de faire le contrôle et faire appliquer la loi. La perspective est bien une meilleure coordination des acteurs privés, Etat et société civile qui opèrent de manière relativement autonome sur un territoire tout en respectant les principes de bonne gouvernance, d'éthique et de transparence.

**Bibliographie :**

- BAJENARU V. *La spécificité de l'ethos, le changement institutionnel et la construction des institutions formelles dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale*
- BOUNOUA C. (1999) *Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie*, cahiers du Cread N°50
- BOUNOUA C. (2002) *le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie Algérienne*, dans la revue économie et management « l'économie informelle en Algérie », N°1
- BOUNOUA C. (2012) *Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie*
- BOUNOUA C. (2012) *Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie*
- BOUYAKOUB A. (1997) *L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel*
- BOYER R. (2001) *l'après consensus de Washington : institutionnalisme et systémique*, année de la régulation N°5; économie, institutions, pouvoirs.

- CENTRE WALRAS. (2002) *La nouvelle économie "institutionnelle", l'évolutionnisme et l'histoire*, Journées d'étude "Institutionnalisme et évolutionnisme, confrontations autour de perspectives empiriques 'Lyon 2-3
- CHAVANCE B. (2008) *Formal and informal institutional change, the experience of postsocialist transformation*, The European Journal of Comparative Economics, Vol. 5
- CNES. (2006) *Rapport national sur le développement humain en Algérie*
- CNUCED. (2004) *Examen de la politique d'investissement en Algérie*. Une économie criminelle, informelle florissante
- COTTARELLI C. et DOYLE P. (1999) *Juguler l'inflation dans les économies en transition*, finance et développement
- DUPUCH S et JENNEQUIN H. (2002) *les conséquences économiques et sociales de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe de l'Est*
- Eric BERR E et COMBARNOUS F. *L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique*
- FESTRE A. et GARROUSTE P. (2008) *Rationality, behavior, institutional, and economic change in Schumpeter*, Journal of Economic Methodology, Vol. 15, No. 4
- FMI, études économiques et financières. (2000), perspectives de l'économie mondiale, *Le point sur les économies en transition* »
- FMI. (2000) *études économiques et financières du FMI : perspectives de l'économie mondiale, le point sur les économies en transition*
- GUILLAUMONT P. (1995) *Déclin et renouveau de l'économie du développement*, In: Revue française d'économie. Volume 10 N°1
- HELLMAN J S, JONES G, KAUFMANN D. (2000) *Seize the state, seize the day: state capture, corruption and influence in transition*, the World Bank, working paper NO.2444
- HELLMAN J. et KAUFMANN D. (2001) *La captation de l'Etat dans les économies en transition, un défi à relever*, finances et développement
- HIRCHMAN A.O (1981) *Grandeur et décadence de l'économie du développement*, In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 36e année, N. 5, 1981. Version française de "The rise and decline of development economics" paru dans Essays in trespassing economics to politics and beyond
- JUTTING J, DRECHSLER et SOYSA I.(2006) *Traditions et développement Parfois : le mieux est l'ennemi du bien*, OCDE, repères n°34
- KICHOU L, PALLOIX C. (2010) *De l'économie du développement à l'économie de transition : une lecture de l'économie algérienne*, Économie et institutions, N°15, revue économie et institutions
- KOLODKO G. *Stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes* », N° 51, dans économie prospective internationale
- KOLODKO G. (1992) *stabilisation, récession et croissance dans les économies postsocialistes*, dans économie prospective internationale.
- LEMOINE F. (2006) *l'économie de la chine*, 4eme édition, collection repères, la découverte
- MENTOUSSE M. (2007) *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, 2eme édition de Bréal

- MERAD BOUDIA A.(2012) *Economie du développement: Une perspective historique*, éditions l'Harmattan
- MEYER M. (2009) *histoire secrète de la chute du mur de Berlin*, édition Odile Jacob
- NEJAD R.M. (1999) *Approches de la transition et nature des économies postsocialistes*, In: Revue d'études comparatives. Est-Ouest. Volume 30, N°2-3. Les économies postsocialistes: une décennie de transformation
- NORTH C.D (1992) *the new institutional economics and development*, Washington university, ST.LOUIS
- NORTH C.D. (1990) *institutional change: a framework of analysis*
- NORTH C.D. (1997) *the contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem*, wider annual lectures
- ONS. (2012) *Le premier recensement économique, résultats définitifs de la première phase*, ONS 2011, N°17
- PALLOIX C, H.H.SOURAYA. (2003) *de l'économie de développement à l'économie du changement institutionnel*
- PETROVSKI M. et FABRE R. *La « thérapie » et les chocs : dix ans de transformation économique en Russie*
- Pierre VAYSSIERE P. (1999) *l'Amérique Latine de 1890 à nos jours*
- RODRIK D. (2002) *after neoliberalisme, what ?*
- SAADI N. (2005) *La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux*, éditions l'Harmattan
- SHUET A.A. (2005) *Les couts sociaux de la transition, une analyse comparative entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan (1991-2001)*, études courtes N°8
- STIGLITZ J. (2002) *La grande désillusion (Globalization and its Discontents)*, » Paris, Fayard
- WLADIMIR A. (2003) *La mutation des économies postsocialistes, une analyse économique alternative*, éditions l'harmattan